

JOSEPH PAUL-BONCOUR ET L'HÉRITAGE JAURÉSIEN

Matthieu Boisdron

29/03/2019

Le 29 mars 1919, le procès de Raoul Villain s'achève par l'acquittement de l'assassin de Jaurès. À l'issue de ce rendez-vous judiciaire et médiatique, l'avocat principal de la partie civile Joseph Paul-Boncour, ancien député du Loir-et-Cher (1909-1914) et ancien ministre du Travail (1911), alors tout juste revenu du front où il a passé les quatre années de guerre, s'impose comme un des premiers gardiens du temple jaurésien. Malgré l'échec de sa stratégie de défense, il trouve dans cette position matière à accumuler un certain capital politique au bénéfice d'une influence à conquérir au sein de la SFIO qu'il a rejoint en 1916. Matthieu Boisdron complète ainsi sa première note sur ce procès, *Les 100 ans du procès Villain : Paul-Boncour, avocat de Jaurès*.

Faire sa place à la SFIO

Son statut d'ancien combattant et son implication dans le procès Villain permettent à Joseph Paul-Boncour de relancer une carrière politique compromise après sa courte défaite lors des élections législatives de 1914, en Loir-et-Cher.

En réponse aux douze jurés de la Seine qui ont acquitté le 29 mars 1919 l'assassin de Jean Jaurès, une manifestation est envisagée à sa mémoire dans laquelle Joseph Paul-Boncour occupe une position de premier plan. La Fédération de la Seine, réunie en congrès le dimanche 30 mars, charge sa commission exécutive de s'entendre avec la Commission administrative permanente de la SFIO (CAP) « pour donner à cet acte [NDA : l'acquittement de Villain] toutes les suites immédiates¹ » en bonne intelligence avec les représentants du mouvement syndical. La Commission administrative permanente se réunit ainsi le mardi 3 avril au soir². Joseph Paul-Boncour en rend compte dans ses souvenirs publiés après la Seconde Guerre mondiale en présentant son rôle de façon assez flatteuse et en malmenant par ailleurs quelque peu la chronologie :

« Le verdict déconcertant avait été rendu le 29 mars dans la nuit. Dès le lendemain j'étais à *L'Humanité* [...]. Il y avait là son directeur Marcel Cachin [...]. Il y avait aussi Frossard [...]. Léon Blum et quelques amis se trouvaient également là. Je leur fis part de mon projet : organiser dans Paris, dès le dimanche suivant, un grand cortège de protestation, réponse de la foule aux douze jurés de

la Seine. L'idée fut adoptée d'enthousiasme.³ »

C'est pourtant bien par les commissions exécutives de la Fédération socialiste de la Seine et de l'Union des syndicats du département que l'événement est organisé le dimanche 6 avril 1919⁴. Une organisation très serrée est mise en place : les sections socialistes et les unions syndicales sont convoquées à des heures et des endroits bien précis de la capitale⁵. 300 000 manifestants défilent selon *L'Humanité* ; dix fois moins selon la police⁶. Jean Rabaut estime pour sa part le rassemblement à 150 000 personnes⁷. Le cortège, parti du Trocadéro, se dirige vers un buste de Jean Jaurès réalisé par Gabriel Pech et installé à l'angle de l'avenue Henri-Martin et du square Lamartine. Quelques heurts viennent ponctuer la marche. Les rapports de police font état de cris et de chants révolutionnaires et anarchistes⁸. Ils viennent démentir les souvenirs de Joseph Paul-Boncour qui affirme que « pas un chant, pas un cri » n'a troublé le cortège⁹. On relève aussi la présence de nombreux anciens combattants et de soldats en uniforme qui, devant le buste de Jean Jaurès, déposent leurs décorations. Il faut dire que l'Association républicaine des anciens combattants a été étroitement associée à l'organisation de cette journée et a notamment été chargée d'assurer le service d'ordre¹⁰. Une délégation se rend ensuite villa de la Tour à Passy pour rendre hommage à Louise Jaurès et lui remettre une palme. Elle est composée du général Percin, de Léon Jouhaux, Marcel Sembat, Albert Thomas, Émile Vandervelde et naturellement de Joseph Paul-Boncour.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Légende : Manifestation en l'honneur de Jaurès, 6 avril 1919.

Elle retrouve sur place Léon Blum, Hjalmar Branting, Lucien Lévy-Bruhl, Anatole France, le lieutenant-colonel Gérard ou encore Pauline Ménard-Dorian¹¹. À l'issue de cette cérémonie, Anatole France se rend square Lamartine en compagnie de Joseph Paul-Boncour qu'il salue tout spécialement : « Le vieux maître dit simplement : « Vive l'Internationale ! » et il m'étreignit longuement.¹² » Tous deux se connaissent bien : le premier avait en effet préfacé l'ouvrage du second consacré aux syndicats de fonctionnaires et publié en 1906.



Source gallica.bnf.fr / Bibliothèque nationale de France

Légende : Manifestation en l'honneur de Jaurès, 6 avril 1919.



Légende : Manifestation en l'honneur de Jaurès, 6 avril 1919.

Parallèlement, dans son édition du 2 avril 1919, *L'Humanité* annonce qu'à « la demande d'un très grand nombre de nos amis nous publierons sous peu en brochure les deux plaidoiries de nos amis Paul-Boncour et Ducos de la Haille dans le procès de l'assassin Villain ». Le 27 juillet, le quotidien socialiste informe ses lecteurs de l'édition en « une élégante et commode brochure à 1 franc 25 » de la seule plaidoirie de Joseph Paul-Boncour¹³. Le procès Villain lui permet donc de « gagner ses lettres de grande naturalisation¹⁴ » au sein de la SFIO. Commenant à écrire dans *L'Humanité* à partir de juillet 1919, il livre comme premier article ses souvenirs sur Jean Jaurès¹⁵. Il engage aussi une tournée de conférences auprès des unions syndicales, dans les fédérations socialistes et les sections parisiennes pour évoquer le député de Carmaux¹⁶. Bien qu'encore discret dans les congrès du parti¹⁷, il affiche progressivement et de plus en plus ouvertement ses positions antirévolutionnaires¹⁸.

La nouvelle notoriété qu'il conquiert se conjugue à une situation politique difficile pour faire de lui un candidat putatif incontournable. Abandonnant son département natal du Loir-et-Cher, il est désigné le 30 octobre 1919, dans la perspective des élections législatives de novembre 1919, comme tête de liste de la SFIO dans le deuxième secteur électoral du département de la Seine (1^{er}, 2^e, 3^e, 4^e, 11^e, 12^e et 20^e arrondissements)¹⁹. La modification de la loi électorale en juillet 1919, c'est-à-dire

l'abandon du scrutin uninominal à deux tours dans le cadre de l'arrondissement au profit d'un scrutin proportionnel de liste avec prime majoritaire et, concomitamment, le « sectionnement » du département de la Seine, aurait dû conduire à l'élaboration de listes de large union, avec les radicaux. Or, les socialistes sont dans l'opposition depuis 1917 et refusent la participation. Lors du congrès d'octobre 1918, après l'adoption d'une motion portée par Jean Longuet, la « minorité » du Parti socialiste, pacifiste et antiministérielle, devient majoritaire. Marcel Cachin remplace ainsi Pierre Renaudel à la tête de *L'Humanité*. Les socialistes sont sans doute également encouragés par le climat social explosif du moment. C'est pourquoi ils font le choix, lors du congrès extraordinaire d'avril 1919, de constituer des listes homogènes (motion Bracke). Malgré le basculement de majorité, la SFIO est très divisée. Le parti demande ainsi à Fernand Bouisson et à Adéodat Compère-Morel d'abandonner les fonctions de commissaire à la marine marchande et à l'agriculture que Georges Clemenceau leur avait respectivement confiées. Contre les résolutions du même congrès, onze députés socialistes votent les crédits de la défense nationale. La Fédération de la Seine, très avancée à gauche, demande l'exclusion des parlementaires frondeurs qu'elle compte en son sein. Si cette requête est repoussée lors du congrès de septembre, les divergences apparaissent sensibles. Dans ce contexte, la Fédération de la Seine décide de ne pas reconduire Victor Dejeante, Louis Navarre, Arthur Rozier et Adrien Veber pour les élections législatives de novembre. Ces derniers démissionnent et sont suivis par d'autres députés comme Paul Aubriot, Jacques Lauche ou encore Arthur Levasseur. En octobre, à l'occasion d'une réunion présidée par Georges Ducos de La Haille, deuxième avocat lors du procès Villain aux côtés de Joseph Paul-Boncour, les démissionnaires décident de présenter des listes contre la SFIO, notamment dans le second (Victor Dejeante, Jacques Lauche, Adrien Veber) et le troisième secteur de la Seine (Arthur Levasseur, Paul Aubriot, Arthur Rozier)²⁰. Le bilan de la SFIO à l'occasion de ce scrutin est objectivement décevant. Le parti passe certes de 1,41 million de voix en 1914 à 1,73 million en 1919 mais ne parvient à faire élire que 68 députés dans un contexte de forte abstention (28,9%) et de fort renouvellement de la Chambre (59% de nouveaux élus)²¹. Joseph Paul-Boncour obtient 52 073 voix quand ses co-listiers Pierre Dormoy et Léon Blum – seuls élus avec lui sur une liste de douze noms – recueillent respectivement 50 528 et 49 379 voix²². Parmi les dissidents, seul Jacques Lauche est élu. Dans le premier secteur, sur quatorze sièges à pourvoir, on compte quatre députés socialistes élus (Arthur Groussier, Marcel Cachin, Marcel Sembat, Paul Vaillant-Couturier). Dans le troisième secteur, sur quatorze sièges, trois vont à des socialistes (Bracke, Berthon, Marius Moutet). Les socialistes dissidents Arthur Levasseur, Paul Aubriot et Arthur Rozier sont également élus. Jacques Sadoul, animateur du groupe communiste français de Moscou, est, lui, sèchement battu. Dans le quatrième secteur, les quatorze sièges vont à la liste du Bloc national²³.

Le succès relatif que remporte Joseph Paul-Boncour repose donc sur une certaine ambiguïté, voire un malentendu, car il reflète celui d'une ligne politique minoritaire au sein de la SFIO et encore

davantage au sein de la Fédération de la Seine. L'héritage de Jean Jaurès sert dans ce contexte de puissant faire-valoir idéologique au service de ses orientations réformistes.

L'héritage jaurésien au service d'une tendance

Jean Jaurès, qui avait pu un temps être pensé comme un point d'équilibre et un atout pour l'unité du Parti socialiste bousculé par l'expérience de la Grande Guerre, est en fait bientôt « confisqué » par les « néo-minoritaires » à mesure d'ailleurs que les « néo-majoritaires » se détachent du modèle unitaire et social-démocrate²⁴.

Plusieurs initiatives participent de cette dynamique de captation/dissociation qui donnera néanmoins sa pleine mesure après la scission de Tours. La composition du numéro d'hommage de la revue *Floréal* que Joseph Paul-Boncour, son fondateur et directeur, consacre à Jean Jaurès en juillet 1920 constitue un premier indice²⁵. Le nouveau député de la Seine compte aussi parmi les membres du comité de publication des œuvres de Jaurès constitué à l'initiative de la Société des amis de Jean Jaurès, fondée en 1916 et présidée par Lucien Lévy-Bruhl, témoin au procès Villain²⁶. Alors que les cérémonies d'hommage se multiplient, notamment après le refus du ministre de l'Instruction Léon Bérard de baptiser du nom de Jaurès le collège de la ville de Castres, la nécessité politique de s'emparer du monopole jaurésien s'accroît. Entre 1921 et 1924, sept statues à son image sont inaugurées. Toutes sauf une le sont à la suite d'initiatives socialistes²⁷. Si Joseph Paul-Boncour prend sans surprise la parole lors de l'inauguration de la statue de Jaurès à Montpellier en octobre 1922 et lors d'une cérémonie similaire en juin 1923, à Carmaux, cette logique est poussée à son extrême quand, mal à l'aise au sein de la Fédération « bolchévisante²⁸ » de la Seine où son secrétaire, Georges Pioch, « devint [son] ennemi acharné²⁹ », il est choisi pour succéder à Albert Thomas dans sa circonscription du Tarn ; celle-là même que représentait Jean Jaurès justement ! Le débat, très vif, atteint son acmé au moment de la panthéonisation, après la victoire du Cartel des gauches en mai 1924 et la formation du gouvernement par Édouard Herriot.

Le projet de loi, déposé par le gouvernement à la Chambre des députés le 9 juillet, est discuté le 31. Les communistes – qui veulent intégrer à leurs traditions en gestation le pacifisme et l'internationalisme de Jean Jaurès – accusent les socialistes, par la voix de Renaud Jean, de vouloir l'accaparer. Léon Blum admet « qu'il était à notre parti [...] à notre pensée [...] à notre doctrine. Nous le gardons pour nous » avant de préciser que « tout en le gardant nous le remettons à la Nation et à l'histoire³⁰ ». Si tous les députés communistes s'abstiennent, l'ensemble des députés socialistes votent en faveur du projet de loi. Malgré les réserves exprimées par quelques-uns de ses collègues du groupe parlementaire, Joseph Paul-Boncour est particulièrement satisfait de cette décision³¹. Elle vient en effet conforter l'ancrage de l'héritage jaurésien dans la vieille maison. Il y

apporte sa pierre en demandant à que la panthéonisation se déroule le 11 novembre ; une manière habile de mettre en avant et sur le même plan le pacifisme et le patriotisme de Jean Jaurès³². C'est finalement la date du 23 novembre qui sera retenue. Comme nouveau député socialiste du Tarn, il est indéniablement un des plus légitimes dans ce rôle. En témoigne l'interpellation de Prat, du syndicat de la poudrerie, le 21 novembre 1924, jour de la cérémonie d'exhumation à Albi avant son transfert à Paris : « Boncour, garde nous-le ! ». Et ce dernier de répondre : « Sois tranquille, mon vieux³³ ». S'il s'agissait sans doute, dans l'esprit du syndicaliste, d'un appel à la vigilance vis-à-vis des forces de la « réaction », on ne peut toutefois manquer de relever dans cet échange – et cela n'a probablement pas échappé à Joseph Paul-Boncour – un certain écho aux propos tenus par Léon Blum aux communistes à la Chambre quelques semaines plus tôt. Pour autant, le député du Tarn joue-t-il un rôle dans l'organisation de la cérémonie confiée au ministre de l'Instruction publique et des Beaux-Arts, le radical François Albert ? Son implication semble modeste quand bien même le groupe socialiste au Parlement le désigne comme l'un de ses délégués à la cérémonie d'Albi³⁴. Le 30 octobre, la SFIO s'était mise en relation avec le gouvernement et le 5 novembre la Commission administrative permanente nommait ses délégués au sein du comité d'organisation. Joseph Paul-Boncour n'y figurait pas³⁵. On peut toutefois relever que le plan initial est confié au directeur du théâtre de l'Odéon Firmin Gémier qui, en déplacement aux États-Unis, laisse la main à Gustave Charpentier et Saint-Georges de Bouhélier³⁶ ; tous trois des proches de Joseph Paul-Boncour³⁷. Par ailleurs, il se trouve au premier rang, aux côtés des ouvriers de Carmaux, le jour de la panthéonisation et est de la petite délégation qui assiste le 26 novembre à la descente du cercueil dans la crypte.

La figure de Jean Jaurès est donc très commode pour promouvoir le participationnisme et l'union des gauches que défend Joseph Paul-Boncour. Au sein de son parti, pourtant, et malgré la scission de Tours, c'est bien toujours l'antiministériisme et la ligne guesdiste qui dominent. Bien que la SFIO ne prenne pas part au gouvernement du Cartel des gauches en vertu de la doctrine du « soutien sans participation », Joseph Paul-Boncour accepte néanmoins, en janvier 1925, sa nomination comme délégué suppléant de la France à la Société des Nations, aux côtés d'Aristide Briand :

« la phobie de ses dirigeants [NDA : de la SFIO] pour la participation au pouvoir était telle, que j'étais périodiquement mis en cause pour le mandat, qu'avec l'autorisation du parti, j'avais accepté des 'gouvernements bourgeois'.³⁸ »

En novembre 1927, il devient même président de la commission des Affaires étrangères de la Chambre des députés, en remplacement de Henry Franklin-Bouillon, démissionnaire du parti radical. Contraint de quitter Genève après les élections législatives de 1928, Joseph Paul-Boncour s'est beaucoup appuyé sur le souvenir de son prédécesseur pour justifier sa présence à la Société

des nations. Ainsi, à l'occasion de l'anniversaire de sa mort célébré le 24 juillet 1927 à Carmaux, à l'issue d'un discours lors duquel il s'est écrié qu'« hors de l'union des gauches, pas d'organisation de la paix », et alors que l'exercice de ses fonctions à Genève est de plus en plus vigoureusement contesté, les socialistes du Tarn votent l'ordre du jour suivant où l'internationalisme voisine avec le patriotisme :

« Les citoyens de la région de Carmaux [...] manifestent leur confiance en leur élu, le citoyen Paul-Boncour, qui, en luttant à Genève pour l'organisation de la paix internationale et en travaillant en France à la sécurité nationale contre la possibilité d'une agression, s'est directement inspiré des idées et des enseignements de Jaurès, martyr de la paix, qu'il plaçait au-dessus de tout.³⁹ »

Marginalisé, Joseph Paul-Boncour quitte la SFIO en 1931 et rend son mandat au Parti socialiste unifié suite à son élection comme sénateur du Loir-et-Cher. Dans son panthéon personnel et politique, conformément au recentrage qu'il opère à ce moment-là, Jean Jaurès laisse progressivement la place à Aristide Briand, lui aussi pacifiste, lui aussi partisan du dialogue international et lui aussi bientôt disparu. La filiation entre les deux hommes est évidente dans son esprit : « Que de fois j'ai entendu Briand le déplorer [NDA : Jaurès] à Genève !⁴⁰ » Il faut attendre l'avènement du Front populaire pour voir Joseph Paul-Boncour – alors membre de l'Union socialiste républicaine (USR) – timidement renouer. À la demande de Jean Longuet, président de l'Association pour le maintien du souvenir de Jean Jaurès, il accepte de rejoindre le comité d'honneur de la journée nationale de l'anniversaire de sa mort organisée le 31 juillet 1937. Pour autant, arguant d'un déplacement prévu de longue date, il ne peut être présent et dit ne pas croire à la possibilité de mettre sur pied, dans un délai si court, un comité local dans son département⁴¹. Il est en effet mal à l'aise à l'Union socialiste républicaine, aux côtés des « néo-socialistes ». Dans *L'Homme libre* du 11 novembre 1937, Max Bonnafous, professeur à l'université de Bordeaux, chargé en 1929 de l'édition des œuvres de Jaurès aux éditions Rieder, mais surtout fondateur du parti socialiste de France-Union Jean Jaurès, publie un article intitulé « Où est Jaurès ? ». Joseph Paul-Boncour répond à l'auteur en ces termes : « [...] Sûrement pas avec l'Union socialiste républicaine, dont la politique, que je ne continuerai pas à couvrir longtemps si elle continue elle-même, a eu pour effet de faire rentrer la réaction dans la circonscription de Carmaux [...].⁴² »

Aux deux extrémités du spectre chronologique de l'entre-deux-guerres, l'héritage jaurésien irrigue la rhétorique, les références et les objectifs de gauches diverses, voire antagonistes. Sa plasticité explique que les contemporains s'en disputent l'exégèse sans qu'aucun ne parvienne finalement à en fixer le périmètre définitif.

Témoigner de Jaurès

Homme de presse par ailleurs très lié – comme nous venons de l’indiquer – aux milieux artistiques, intellectuels et culturels, Joseph Paul-Boncour entend faire fructifier sur d’autres fronts – notamment cinématographiques – le lien qui l’unit à Jean Jaurès.

Au lendemain du procès Villain, sur une suggestion de Jacques Grétilat du théâtre de l’Odéon, par ailleurs directeur artistique des films *Le Cyclope*, il rédige un scénario pour un film muet présentant la vie de Jean Jaurès. Jacques Grétilat s’est sans nul doute avancé. En août, il informe Joseph Paul-Boncour qu’à son grand étonnement, Potier, directeur des films *Pierrot* avec lequel il se trouve en étroite collaboration, ne peut s’engager dès maintenant et ne pourra le faire qu’en novembre au motif qu’il lui faut préalablement augmenter le capital de sa société⁴³. La ficelle est grosse. Car, bien naturellement, le résultat catastrophique des élections législatives de novembre pour les socialistes signifie la fin de l’aventure. Après l’avènement du Front populaire, alors qu’il quitte le gouvernement et ses fonctions de ministre d’État délégué permanent à la Société des Nations dans le deuxième cabinet d’Albert Sarraut, il tente à nouveau, à l’été 1936, de valoriser son scénario en cherchant à le faire adapter au cinéma parlant. Les différents projets cinématographiques qui émergent à l’époque autour de Jean Jaurès l’incitent à le déposer à la société des auteurs⁴⁴. La Compagnie générale française d’exploitations cinématographiques dirigée par Alfred Basin se montre intéressée par *La Vie de Jean Jaurès*. Ce dernier envisage une collaboration très étroite avec le gouvernement soviétique via la compagnie Soyuzintorgkino. Celle-ci considère néanmoins le film comme trop statique ; une opinion d’ailleurs partagée par la productrice Denise Batcheff (Tual), interrogée à ce sujet par Suzanne Blum, collaboratrice de Joseph Paul-Boncour au sein de son cabinet d’avocat. Joseph Paul-Boncour, parallèlement en pourparlers avec Jean Lévy-Strauss, a exigé une réponse rapide. En raison du temps nécessaire à l’adaptation du scénario, il se voit rendre sa liberté par Alfred Basin sans que les relations nouées avec Jean Lévy-Strauss ne permettent d’aboutir en fin de compte⁴⁵. Sans doute Joseph Paul-Boncour a-t-il aussi nourri des craintes à travailler avec une société soviétique. Dans une lettre qu’il adresse à Ninon Tallon, chargée par la Compagnie générale française d’exploitations cinématographiques de se rendre à Moscou pour négocier les conditions de la version russe, et par ailleurs nièce d’Édouard Herriot⁴⁶, il écrit :

« Autre question importante : la version russe. Aucun inconvénient pour les modifications à apporter au point de vue du style et de la mise en scène, mais je tiens beaucoup, étant donné ma personnalité politique, à ce qu’il n’y en ait pas au point de vue des idées et je vous remercie de bien vouloir m’en donner par avance l’assurance.⁴⁷ »

La politique n’est en effet jamais loin. Devenu ministre des Affaires étrangères dans le deuxième

cabinet Blum, il joue de son influence pour empêcher la réalisation d'un film de Pierre Chenal sur la *Vie généreuse de Jean-Jaurès* où le rôle principal devait être tenu par l'acteur Jean Aquistapace. À l'époque en effet, le ministre est en discussion avec Abel Gance pour son propre scénario après que ce dernier a refusé, fin 1937, le projet d'un film sur Jean Jaurès à partir d'un scénario de Lucien Besnard et Carlo Rim au motif que cette œuvre le présentait non pas comme socialiste mais comme communiste⁴⁸. Abel Gance bénéficie en retour de l'appui de Joseph Paul-Boncour pour la diffusion de ses œuvres à l'étranger. S'il ne peut finalement obtenir d'intervention officielle du ministre en faveur de la projection de son film *J'accuse*, refusé en Allemagne et en Tchécoslovaquie en raison de son caractère pacifiste, Abel Gance reçoit néanmoins un accueil bienveillant pour les projets qu'il nourrit en Amérique du Sud. Sa proximité avec la fille de Joseph Paul-Boncour, Catherine, semble lui avoir ouvert quelques portes⁴⁹. À la fin de l'année 1946, le film est une nouvelle fois relancé avec le concours d'Abel Gance. À l'été 1947, grâce à l'intervention de Madeleine Léo-Lagrange, ancienne députée du Nord et chargée de mission à la présidence du Conseil auprès de Paul Ramadier, le Groupe d'action culturelle Juin 1944 se dit intéressé. Le projet est toutefois définitivement abandonné en mars 1949, après plusieurs mois de négociations infructueuses⁵⁰. Malgré ces écueils, Joseph Paul-Boncour ne renonce pas et prend sans davantage de succès l'attache de Pierre Gurgo-Salice à l'été 1951 avant de se tourner vers Pierre Herbaut, secrétaire général adjoint de la SFIO au printemps 1959⁵¹. C'est donc avec un certain dépit que Joseph Paul-Boncour accueille la sortie d'*Ils ont tué Jaurès*, en 1963. On le constate à la lecture de la lettre qu'il envoie à Henry Torrès :

« Étiez-vous au gala de *Ils ont tué Jaurès* ? [...] Confidentiellement, à mon avis, c'est un échec qui ne sert en rien la mémoire de Jean Jaurès. Tout est à faire de ce point de vue [...] figurez-vous que depuis quarante-cinq ans, j'ai dans mes cartons un scénario [...] l'idée m'est venue que, peut-être, je pourrais profiter de la représentation [...] pour tâcher qu'on utilise mon scénario [...] j'ai pensé à vous.⁵² »

Si un début de collaboration s'esquisse entre les deux hommes⁵³, l'aboutissement du long cheminement cinématographique de Joseph Paul-Boncour consiste en fin de compte dans le documentaire *Il y a cinquante ans, Jaurès* qui sort sur les écrans le 31 juillet 1964. Réalisé par Georges Croses et produit par Jean Rabaut, ce film de trente minutes met en scène Paul-Boncour aux côtés de Georges Weill, dernier témoin en vie de l'assassinat.

Joseph Paul-Boncour contribue par ailleurs aux cérémonies en hommage à Jean Jaurès et notamment à celles organisées en 1959 pour le centenaire de sa naissance et le quarante-cinquième anniversaire de son assassinat. Il prend part à l'inauguration d'une exposition sur le tribun socialiste à Castres le 1^{er} mai et confie à cette fin plusieurs objets à Gaston Poulain, conservateur des musées de la ville⁵⁴ ; à savoir, un volume d'œuvres choisies de Silvio Pellico

(premier prix d’instruction religieuse décerné à Jean Jaurès au collège de Castres pour l’année 1869-1870), une photographie de Jean Jaurès à Montevideo dédicacée par le capitaine Gérard pour Joseph Paul-Boncour, un poème manuscrit d’Anna de Noailles intitulé *Immortalité*, consacré à la mort de Jaurès, et « copié de sa main sur un grand portrait et qu’elle m’a remis le lendemain du jour où j’avais marché en tête du cortège qui conduisait Jaurès au Panthéon, porté par les mineurs de Carmaux⁵⁵ ». Cet événement est d’ailleurs l’occasion pour Joseph Paul-Boncour de mesurer ce qui reste de son influence. Alerté par le responsable de la fédération SFIO du Tarn, Léon Rouzaud, de ce que le Parti socialiste n’est pas convié aux cérémonies, Joseph Paul-Boncour sollicite le préfet du département Maurice Doublet et obtient en réponse l’assurance du maire de Castres, son ancien collègue député radical du Tarn Lucien Coudert, que le secrétaire fédéral, le sénateur et les anciens conseillers municipaux socialistes seront effectivement conviés⁵⁶. Le 20 juin, Joseph Paul-Boncour prend part à la manifestation de la Ligue des droits de l’homme à La Sorbonne, aux côtés d’Ernest Labrousse⁵⁷, Daniel Mayer et Pierre Mendès-France. Le 11 juillet, il prononce une allocution au Panthéon, aux côtés de Suzanne Lacore et de Guy Mollet. Les 12 et 13 septembre, il est présent pour les cérémonies à Castres et à Carmaux. Le 12 octobre, il est à Nevers. Le 29 du même mois, il s’exprime au théâtre Récamier devant le cercle parisien de la Ligue française de l’enseignement. Le 14 novembre, il est à Abbeville. Très demandé, Joseph Paul-Boncour doit décliner plusieurs invitations. Le programme de ses interventions est en effet déjà très chargé pour un homme de quatre-vingt-six ans⁵⁸. Il contribue par ailleurs au numéro de *La Revue socialiste* que cette publication consacre au centenaire de Jean Jaurès en juillet 1959⁵⁹. Enfin, il est au même moment approché par Yvonne Regnier-Jaurès, fille de Louis et nièce de Jean, pour « faire revivre, sous la forme d’une Société d’Études jaurésiennes, l’ancienne Société des Amis de Jaurès qui avait disparu avec la dernière guerre » et dont la présidence est confiée à Ernest Labrousse⁶⁰. Dans ce contexte commémoratif de l’année 1959, Joseph Paul-Boncour s’exprime également à plusieurs reprises dans les médias⁶¹. C’est ainsi qu’il fait la connaissance de Jean Rabaut, alors journaliste à la Radiodiffusion-télévision française (RTF), qui le sollicite pour tourner une séquence d’un reportage⁶². À l’occasion des travaux qu’il entreprend sur l’assassinat de Jean Jaurès, le journaliste constate la disparition du dossier du procès. Yvonne Regnier-Jaurès s’en ouvre à Joseph Paul-Boncour dans une lettre où elle évoque la perspective du colloque « Jaurès et la Nation » qui doit se dérouler en mai 1964. Elle sollicite son intervention pour que des recherches plus approfondies soient menées par le ministère de la Justice⁶³. Sans répondre favorablement à cette demande, Joseph Paul-Boncour lui rappelle qu’il a remis à Jean Rabaut l’ensemble du dossier en sa possession⁶⁴. Il engage néanmoins d’autres démarches et prend ainsi contact avec le successeur de M^e Benaze pour savoir si ce dernier, avoué de l’épouse de Jaurès pendant la guerre, avait joué un rôle pendant l’instruction. En juin 1915, il l’avait en effet représentée pour s’opposer à la mise en liberté provisoire de Villain⁶⁵. Joseph Paul-Boncour apporte donc un concours précieux aux travaux des premiers historiens à s’être scientifiquement penchés sur l’assassinat de Jean Jaurès.

Au crépuscule de sa vie, si Joseph Paul-Boncour n'a plus vraiment les moyens d'exercer son empire moral sur la mémoire de Jean Jaurès, il n'entend pas pour autant renoncer à la préséance de sa parole de témoin. Il faut dire que sa longévité exceptionnelle fait de lui un des derniers survivants de cette période et qu'il est donc très sollicité.

Dès la fin de la Première Guerre mondiale, l'exaltation du pacifisme, de l'internationalisme et du patriotisme de Jean Jaurès servent la tentative de confiscation à laquelle se livre – parmi d'autres – Joseph Paul-Boncour. Cette démarche montre bien vite ses limites en raison de la forte concurrence qui s'exerce autour de l'héritage de Jean Jaurès dans les prémices et au lendemain du congrès de Tours mais aussi du fait de la permanence des clivages d'avant-guerre au sein de la SFIO. Les vicissitudes qui affectent le parcours politique et militant de Joseph Paul-Boncour rendent moins utile la mobilisation de cette référence et moins prégnant aussi l'enjeu de sa captation. Jean Jaurès cède ainsi la place à d'autres modèles qui peuvent néanmoins revendiquer sa filiation directe. Au lendemain du second conflit mondial, la valorisation de la figure de Jean Jaurès a perdu de son acuité politique et prend une forme bien différente. Elle bascule résolument dans le champ de l'histoire à laquelle le grand témoin qu'est à son tour devenu Paul-Boncour apporte son concours.

Retrouvez une version résumée de ces deux notes complémentaires sur le site [The Conversation](#)

1. *L'Humanité*, 31 mars 1919.
2. *L'Humanité*, 4 avril 1919.
3. Joseph Paul-Boncour, *Entre-deux-guerres. Souvenirs sur la III^e République*, tome 2 : *Les lendemains de la victoire, 1919-1934*, Paris, Plon, 1945, pp. 13-14.
4. *L'Humanité*, 3 avril 1919 ; Marcel Cachin, « Au peuple de Paris ! », *L'Humanité*, 5 avril 1919.
5. *L'Humanité*, 6 avril 1919.
6. *L'Humanité*, 7 avril 1919 ; Jacqueline Lalouette, *Jean Jaurès. L'assassinat, la gloire, le souvenir*, Paris, Perrin, 2014, p. 123.
7. Jean Rabaut, *Jaurès et son assassin*, Paris, Éditions du Centurion, 1967, p. 183.
8. Jean Rabaut, *Jaurès et son assassin*, *op. cit.*, pp. 183-184.
9. Joseph Paul-Boncour, *Entre-deux-guerres. Souvenirs sur la III^e République*, tome 2, *op. cit.*, p. 15.
10. *Ibidem*.
11. Jacqueline Lalouette, *Jean Jaurès...*, *op. cit.*, p. 124.
12. Joseph Paul-Boncour, *Entre-deux-guerres. Souvenirs sur la III^e République*, tome 2, *op. cit.*, p. 16.
13. Joseph Paul-Boncour, *Plaidoirie au Procès de l'assassin de Jaurès*, Paris, Librairie du Parti socialiste et de *L'Humanité*, 1919. Il faut attendre 1920 pour que les éditions de *L'Humanité* publient un compte rendu plus complet des débats : *Le Procès de l'assassin de Jaurès*, *op. cit.*
14. Joseph Paul-Boncour, *Entre-deux-guerres. Souvenirs sur la III^e République*, tome 2, *op. cit.*, p. 14.
15. Joseph Paul-Boncour, « Souvenirs », *L'Humanité*, 31 juillet 1919.
16. Il parle ainsi de Jean Jaurès devant les organisations syndicales de la Bourse du travail de Paris le vendredi 11 avril 1919

- (*L'Humanité*, 12 avril 1919). Le jeudi 31 juillet 1919 il est à Nantes et le lendemain à Saint-Nazaire (*L'Humanité*, 31 juillet 1919). Le samedi 9 août, il s'exprime devant les membres du groupe de Paris de la Fédération du Pas-de-Calais et ceux de la 18^e section (*L'Humanité*, 8 et 9 août 1919).
17. Il coprésidé néanmoins certaines séances du congrès d'avril 1919. *L'Humanité*, 23 avril 1919.
 18. Joseph Paul-Boncour, « La porte dans le mur », *L'Humanité*, 26 août 1919 et Paul Faure, « De la réforme à la Révolution », *L'Humanité*, 6 septembre 1919.
 19. *L'Humanité*, 31 octobre, 3 et 5 novembre 1919.
 20. Georges Lefranc, *Le Mouvement socialiste sous la III^e République*, tome 1, Paris, Payot 1963, rééd., 1977, pp. 24-215 ; Georges Bonnefous, *Histoire politique de la III^e République*, tome III : *L'après-guerre (1919-1924)*, Paris, Presses universitaires de France, 1959, 2^e édition, 1968, p. 32.
 21. Jean-Marie Mayeur, *La Vie politique sous la III^e République, 1870-1940*, Paris, Seuil, 1984, pp. 256-257.
 22. *L'Humanité*, 19 novembre 1919.
 23. *Ibidem*.
 24. Sur la liquidation de l'héritage jaurésien au lendemain du congrès de Tours, voir Romain Ducoulombier, *Régénérer le socialisme. Aux origines du communisme en France (1905-1925)*, thèse pour le doctorat d'histoire, sous la direction du professeur Marc Lazar, Institut d'études politiques de Paris, 2007, pp. 135-140.
 25. *Floréal*, n° 26, 31 juillet 1920.
 26. Lettre de Marcel Legras, maire de Suresnes, à Joseph Paul-Boncour du 20 juillet 1959. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 49, dr 3. Voir aussi Gilles Candar, « L'édition des Œuvres de Jean Jaurès », *Le Carnet du Mouvement social*, 20 février 2017, [en ligne](#).
 27. Maurice Agulhon, « Une contribution au souvenir de Jean Jaurès : les monuments en places publiques », dans *Jaurès et la classe ouvrière*, Paris, Les Éditions ouvrières, 1981, p. 174.
 28. Joseph Paul-Boncour, *Entre-deux-guerres. Souvenirs sur la III^e République*, tome 2, *op. cit.*, p. 59.
 29. *Ibid.*, p. 58.
 30. Jacqueline Lalouette, *Jean Jaurès...*, *op. cit.*, p. 154. Voir aussi Romain Ducoulombier, *Régénérer le socialisme...*, *op. cit.*, pp. 140-149.
 31. Jacqueline Lalouette, *Jean Jaurès...*, *op. cit.*, p. 156.
 32. *Ibid.*, p. 157.
 33. *Ibid.*, p. 161.
 34. *Le Populaire*, 3 novembre 1924.
 35. *Le Populaire*, 16 novembre 1924.
 36. Avner Ben-Amos, « La « panthéonisation » de Jean Jaurès. Rituel et politique pendant la III^e République », *Terrain*, n°15, 1990, pp. 49-64.
 37. La correspondance conservée avec ces personnalités dans ses archives privées en atteste. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP. Sur les liens entre Paul-Boncour et Saint-Georges de Bouhélier voir notamment notre notice à paraître fin avril 2019 : « Joseph Paul-Boncour : la régionalisation en débat », dans Vincent Aubelle, Nicolas Kada (dir.), *Les Grandes figures de la décentralisation. De l'Ancien Régime à nos jours*, Boulogne-Billancourt, Berger Levrault, 2019.
 38. Joseph Paul-Boncour, *Entre-deux-guerres. Souvenirs sur la III^e République*, tome 2, *op. cit.*, p. 238.
 39. *La Dépêche*, 29 juillet 1927. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 11, dr 2.
 40. « Jaurès, 31 juillet 1948 ». Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 49, dr 2. Parmi les autres signaux faibles de cette filiation entre les deux hommes, relevons, pour l'anecdote, que parmi les objets que Joseph Paul-Boncour confie à Gaston Poulain, le conservateur des musées de Castres, pour l'exposition Jaurès organisée dans cette ville en mai 1959, se trouve un canif portant la mention « Apôtre de la Paix » qui, à l'effigie d'Aristide Briand, ne put pour cette raison être exposé. Lettre de Gaston Poulain à Paul-Boncour du 9 janvier 1960. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 49, dr 2.

41. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 49, dr 2.
42. Lettre de Paul-Boncour à Max Bonnafous du 20 novembre 1937. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 49, dr 3.
43. Lettres de Jacques Grétilat à Joseph Paul-Boncour des 4 avril et 27 août 1919. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 54, dr 2.
44. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 54, dr 2.
45. Contrat entre Joseph Paul-Boncour et la Compagnie générale française d'exploitations cinématographiques ; lettre de la compagnie Soyuzintorgkino à Mme Steinhof Tallon du 4 octobre 1936 ; lettre de Georges Caurier à Joseph Paul-Boncour du 24 octobre 1936 ; lettre de Denis Batcheff à Suzanne Blum du 22 décembre 1936 ; lettre d'Alfred Basin à Joseph Paul-Boncour du 16 septembre 1936 ; lettres de Joseph Paul-Boncour à Jean Lévy-Strauss des 31 août et 28 octobre 1936 ; lettre de Jean Lévy-Strauss à Joseph Paul-Boncour des 28 août et 28 novembre 1936. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 54, dr 2.
46. C'est en 1924, sous le gouvernement d'Édouard Herriot, que la France reconnaît officiellement l'URSS.
47. Lettre de Joseph Paul-Boncour à Ninon Tallon (août 1936) ; carte pneumatique de Georges Caurier à Joseph Paul-Boncour du 29 juillet 1936. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 54, dr 2.
48. Note du cabinet du ministre recommandant l'envoi d'une protestation à Charles Burguet, président de la société des auteurs de films ; lettre d'Abel Gance à Joseph Paul-Boncour du 25 mars 1938 ; lettre d'Abel Gance à Joseph Paul-Boncour du 14 décembre 1937. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 54, dr 2.
49. Note pour le service des œuvres françaises à l'étranger du 7 avril 1938 ; note pour le Président du 7 avril 1938 ; lettre d'Abel Gance à Catherine Paul-Boncour du 4 avril 1938 ; lettre du ministre de Tchécoslovaquie à Paris au président Joseph Paul-Boncour du 4 avril 1938 ; note du service des œuvres françaises à l'étranger pour le ministre du 2 avril 1938 ; note du service des œuvres françaises à l'étranger pour le ministre du 31 mars 1938 ; lettre d'Abel Gance à Joseph Paul-Boncour des 9 et 25 mars 1938. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 54, dr 2.
50. Lettre de Madeleine Léo-Lagrange à Joseph Paul-Boncour du 2 juillet 1947 ; lettres du secrétaire général de Juin 1944. Groupe d'action culturelle à Joseph Paul-Boncour des 19 juillet, 13, 22, 26 décembre 1947, 20 janvier 1948, 27 janvier 1949, 7 mars 1949 ; lettres d'Abel Gance à Joseph Paul-Boncour des 26 décembre 1945, 27 juin, 24 octobre 1946, 16 février 1948. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 54, dr 2.
51. Lettre de Pierre Gurgo-Salice à Paul-Boncour du 3 juillet 1951 ; lettre de Pierre Herbaut à Paul-Boncour du 2 juin 1959. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 54, dr 2.
52. Lettre de Joseph Paul-Boncour à Henry Torrès du 2 mai 1963. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 54, dr 2.
53. *Aux écoutes*, 10 avril 1964. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 54, dr 2.
54. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 49, dr 2. C'est à Gustave Poulain que l'on doit la création du musée Jaurès en 1954 et aussi le changement de nom du musée de Castres en musée Goya.
55. Lettre de Joseph Paul-Boncour à Louis Bazerque, maire de Toulouse, du 20 novembre 1959. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 49, dr 2. Ces objets sont également présentés à partir du 21 novembre au musée des Augustins, à Toulouse.
56. Lettre de Léon Rouzaud à Joseph Paul-Boncour du 21 avril 1959 ; lettres de Joseph Paul-Boncour à Gaston Poulain et à Lucien Coudert du 23 avril 1959 ; lettre de Lucien Coudert à Joseph Paul-Boncour du 24 avril 1959. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 49, dr 2.
57. Lors de la manifestation en l'honneur de Jean Jaurès du 6 avril 1919, Ernest Labrousse était le secrétaire des étudiants socialistes révolutionnaires qui n'avaient pas hésité à prolonger la manifestation. Jean Rabaut, *Jaurès et son assassin*, *op. cit.*, p. 184.
58. Il refuse les invitations de la section SFIO de Saint-Étienne et de la mairie du Pré-Saint-Gervais. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 49, dr 3.
59. Joseph Paul-Boncour, « Jaurès prophète », *op. cit.*
60. Lettre d'Yvonne Regnier-Jaurès à Joseph Paul-Boncour du 23 juin 1959. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 49, dr 3.

61. Il est par exemple à l'antenne de Radio-Genève le 4 septembre 1959 pour l'émission « Le miroir du monde » consacrée au centenaire de la naissance de Jaurès. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 53, dr 3.
62. Note du 28 avril 1959. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 49, dr 2.
63. Lettre d'Yvonne Regnier-Jaurès à Joseph Paul-Boncour du 8 décembre 1963. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 54, dr 2.
64. Lettre de Joseph Paul-Boncour à Yvonne Regnier-Jaurès. Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 54, dr 2. Ce dossier n'est pas présent dans le fonds Paul-Boncour aux archives nationales. Contactés, les descendants de Jean Rabaut ont expliqué ignorer le sort de ces documents.
65. Lettre de Joseph Paul-Boncour à M^e Gaultier du 9 mars 1963 et réponse de M^e Gaultier à Joseph Paul-Boncour du 13 mars ; lettre de M^e Benaze au Procureur de la République du 4 juin 1915 (copie de la pièce 277 du dossier Jaurès). Fonds Paul-Boncour, Archives nationales, 424 AP 54, dr 2.